

## Communiqué

### Un couac dans les Assises bien huilées du Transport Aérien

Dans le cadre des Assises nationales du transport aérien, la ministre, Mme Borne a défini des thèmes de travail dont celui de la performance environnementale des aéroports (à savoir la qualité de l'air et les gaz à effet de serre) ; ainsi, le jeudi 30 mai à Roissy, se sont retrouvés pour la seconde fois en assemblée plénière sous forme de groupe de travail, les acteurs du transport aérien, les représentants des administrations, les représentants de la DGAC, des constructeurs, de la FNAM, de l'UAF, de l'ACNUSA, d'organismes indépendants comme AIRPARIF ou l'ADEME, enfin, les représentants des associations de riverains, membres de l'Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs (UFCNA), le tout sous la houlette d'une animatrice d'INERIS également membre de l'ACNUSA et d'un co-président du thème performance environnementale, écologue universitaire.

La réunion, comme bien souvent, a oscillé entre la présentation de mesures insignifiantes pour maîtriser l'augmentation de la pollution locale et des gaz à effet de serre dans un contexte de doublement du trafic aérien mondial d'ici 2030, le rejet des propositions des associations de riverains, et l'impossibilité d'avoir un objectif commun de réduction significative des pollutions.

Le désespoir s'invitait donc une fois encore pour les populations survolées dans un groupe de travail bien décidé à enterrer avant même sa naissance, toute véritable mesure de santé publique visant à réduire les émissions du transport aérien. Mais l'animatrice, cinq minutes avant la fin des travaux, a donné la parole au représentant de l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

**Le rapport de cette agence indépendante<sup>1</sup>, a provoqué un vrai séisme dans le Landerneau policé du lobby et a redonné l'espoir aux associations.**

Enfin, un organisme dont l'expertise est reconnue, dont l'indépendance n'est plus à démontrer, faisait de réelles propositions pour quantifier réellement les émissions des avions ! En effet, jusqu'alors en France, la seule façon d'évaluer les émissions était de rapporter ces dites émissions en intensité (soit un volume de polluants par unité de trafic, c'est-à-dire le nombre de personnes transportées) au lieu de les fournir en **valeur absolue** (c'est-à-dire la juste mesure de tout ce que recrachent les avions, sans fard ni camouflage derrière des modèles mathématiques, propres à minimiser ces émissions). Le rapport n'en reste pas là : il faut **réduire pour chaque aéroport les émissions en valeur absolue pour l'ensemble des vols et des phases de vol**. Et le rapport conclut : il faut envisager d'ouvrir le débat sur la maîtrise du développement du trafic aérien ...

Depuis 20 ans, les riverains d'aéroport et les populations survolées, demandaient la vraie mesure de la pollution du trafic aérien. La ministre, au moment où Bruxelles tacle la France pour immobilisme en matière de lutte contre la pollution atmosphérique sera t-elle aussi celle qui enterre le rapport pour conforter le puissant lobby, ou tiendra-t-elle compte du jugement impartial de l'ADEME et du cri des populations malades de la pollution ?

Contact : Chantal Beer-Demander, présidente 06 25 43 22 33

<sup>1</sup> <http://presse.ademe.fr/2018/05/lademe-publie-le-bilan-national-sur-limpact-environnemental-des-aerodromes.html>